



Règlement vide grenier.

Le vide grenier est organisé par Esprit Lons handball le dimanche 19 AVRIL 2026 de 9h00 à 17h00. Le bulletin d'inscription doit être dûment complété, signé et renvoyé au plus tard le 12 avril 2026 pour être pris en considération. Les inscriptions au vide grenier et au repas ne seront effectives qu'une fois le paiement reçu par ESPRIT LONS HANDBALL.

Esprit Lons Handball se réserve le droit de refuser toute inscription partielle. Le prix de l'emplacement est de 8€ la table et l'emplacement vide 4€/m linéaire. Une table de 1,20m ainsi que deux chaises seront mises à disposition. Toute dégradation sera à la charge de l'exposant. L'emplacement doit être tenu et rendu propre, les déchets éliminés au fur et à mesure de la journée. ESPRIT LONS HANDBALL se réserve le droit de limiter le nombre de tables par exposant

Le véhicule de l'exposant sera garé sur une place de parking laissant toutes les voies de circulation et accès pompiers libres. Le code de la route s'applique dans l'enceinte du lieu du vide grenier.

Dès leur arrivée, à 7h30, les exposants se présenteront sous le nom figurant sur le bulletin d'inscription, une pièce d'identité valide sera demandée. L'installation se fera aux places indiquées à l'accueil. Seuls les organisateurs sont habilités à modifier les emplacements. Les ventes commenceront à partir de 9h00. Tout mineur doit être accompagné d'un adulte. Le rangement des exposants pourra commencer dès 16h30.

Les objets exposés doivent être conformes à ceux énoncés sur le bulletin d'inscription et seront sous l'entière responsabilité de leurs propriétaires. Les organisateurs ne peuvent en aucun cas être tenus pour responsables des litiges tels que pertes, vols, casses ou autres. Les exposants s'engagent à se conformer à la législation en vigueur en matière de sécurité (produits inflammables, armes diverses...). Les organisateurs se dégagent de toute responsabilité en cas de dommages corporels et matériels.

Les exposants veilleront à être en règle avec la législation en vigueur. Ils ne doivent pas participer à plus de deux manifestations de même nature par an. La vente n'est autorisée qu'aux particuliers sur des objets personnels et usagés. Aucun remboursement ne sera effectué sauf en cas de force majeure (avis préfectoral, municipal, organisateurs). Les organisateurs auront toute autorité pour exclure tout exposant qui troublerait le bon ordre ou la moralité de la manifestation, sans qu'il puisse réclamer indemnité ou remboursement.

En signant leur bulletin d'inscription, les participants déclarent adhérer aux clauses du présent règlement. Tout manquement au présent règlement entraînera une exclusion. L'exploitation de la buvette et de la restauration sont exclusivement réservées à l'association ESPRIT LONS HANDBALL.

Fait à:..... Le:..... Signature précédée de la mention <<Lu et approuvé>>

Bulletin d'inscription vide grenier

Dimanche 19 avril 2026

Nom :

Prénom:

Né(e) le..... ÀDpt.....

Adresse :

CP :Ville :

Tél :Email :

Titulaire de la pièce d'identité :

No.....

Délivrée le.....Par:

Immatriculation voiture.....

(Cocher les cases)

☐ **de ne pas être commerçant**

☐ ne vendre que des objets personnels et usagés (article 310-2 du code du commerce)

☐ non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (article R321-9 du code pénal)

Nature des objets vendus :

Fait à:..... Le:..... Signature précédée de la mention <<Lu et approuvé>>

Réervations emplacements et repas :

Table(s) 1,20m (Qté).....x 8£

Emplacement(s) libre(s) pour portant(s) (Qté).....x4£ /m linéaire (portant non fourni)

Menu(s) sandwich(s) Américain (steak haché frites) (Qté).....x8£

Total:.....£

Règlement en ligne sur le site espritlonshb.com ou par chèque à l'ordre de ELHB

À renvoyer espritlonshb@gmail.com **avant le 12 avril 2026**